

Front social

Maurel & Prom Gabon : cas à part dans le secteur pétrolier ?



Les employés non grévistes forcés à quitter les bureaux.



Lambert Mbolo Oyé intervenant au nom de l'Onep.

Photo : Sidonie AMBONGUILA

Photo : Sidonie AMBONGUILA

FAE
Port-Gentil/Gabon

L'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep) dit se poser des questions.

« LE droit de grève est-il abrogé à Maurel & Prom Gabon ? Comment expliquer, dans tout le secteur pétrolier gabonais, que c'est seulement à Maurel & Prom que les forces de défense et de sécurité investissent les sites à chaque situation de grève ? De qui vient au directeur général de Maurel & Prom Gabon ce soutien dont il bénéficie pour se servir à tout va de la puissance publique pour ses basses besognes ? Qui œuvre, avec M. Christophe Blanc, à donner au secteur pétrolier gabonais une si mauvaise image ? »

Par l'entremise de Lambert Mbolo Oyé, secrétaire national chargé des organes statutaires et du recouvrement, l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep) s'est interrogée à haute voix. C'était à l'occasion d'un point-press tenu le jeudi 23 février au siège de l'organisation, à Port-Gentil. Non sans avoir rappelé que depuis mercredi 22 février, le directeur général



Photo : Sidonie AMBONGUILA

Le sit-in devant les locaux de Maurel & Prom.

de l'opérateur pétrolier Maurel & Prom Gabon, Christophe Blanc, n'avait pas honoré toutes les convocations initiées par l'inspecteur du Travail visant à la mise en place du service minimum, suite au mot d'ordre de grève illimitée lancé par l'Onep, le mercredi 22 février à 13 heures, sur l'ensemble des sites de Maurel & Prom (bases Port-Gentil et Lamberéné, et sites Onal et Coucal). Ayant été informés de l'arrivée imminente d'un contingent militaire sur leurs zones de travail, les employés des sites Onal et Coucal avaient, le mercredi 22 février, adressé une lettre à l'attention de Yves Serpette, chef du site Onal,

dans laquelle ils affirmaient : « suite au mot d'ordre d'entrée en grève illimitée déclenchée par notre syndicat (Onep) (...), les installations ont été sécurisées et aucune anomalie n'a été enregistrée. A cet effet, nous vous tenons responsable de ce qui adviendrait une fois la présence de ce contingent sur le site d'Onal. »

Le jeudi 23 février, à 9h40, indique le porte-parole de l'Onep, « deux Berliers et deux véhicules légers avec des gendarmes et policiers en cagoule, armés de fusils à pompe », sont arrivés sur le site Onal et à 10h51, les hostilités ont commencé. Il raconte : « les forces de l'ordre brutalisent le personnel en grève, tirent des bombes

lacrymogènes avant de les évacuer de la salle de contrôle. Au cours de ces violences, les forces de l'ordre saccagent la salle de contrôle en endommageant des ordinateurs du système de surveillance des installations ». Sept agents ont été légèrement blessés et les employés ont été déportés manu militari du centre de production vers le camp Foselev, puis vers le camp Ortec avant d'être libérés pour la base vie Maurel &

Prom. En initiant le point-press, l'Onep dit vouloir interpeller les plus hautes autorités de l'Etat pour que « soient retirées des sites Onal et Coucal les forces de l'ordre dont la présence ne se justifie pas » ; pour que « se matérialise le départ de Christophe Blanc de la direction générale de la société Maurel & Prom Gabon SA, qui est à l'origine de tous ces incidents qui mettent en péril la vie des travailleurs

de Maurel & Prom et la sûreté des installations de cette société. » Dans la matinée du jeudi 23 février, les employés grévistes ont fait sortir leurs collègues des bureaux et dressé un sit-in à l'entrée de la base Maurel & Prom de Port-Gentil. Selon l'Onep, « la grève continue jusqu'à satisfaction des revendications légitimes et légales présentées par le personnel de Maurel & Prom Gabon. »

Communiqué du ministère de l'Intérieur

LE mercredi 22 février 2017, le gouvernement a été informé de ce que, les employés de l'entreprise pétrolière Maurel et Prom, membres de l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep), sont entrés en grève alors que les négociations avec l'employeur étaient encore en cours, prenant ainsi en otage l'outil de production qu'ils ont rendu inopérant sur le site d'Onal.

Soucieux de préserver la sécurité des installations, le gouvernement a, par le biais du gouverneur de province, dépêché un détachement des Forces de défense et de sécurité qui a effectivement constaté sur les lieux, que la salle de contrôle de pro-

duction était à l'arrêt et aux mains des grévistes qui en empêchaient l'accès au personnel régulièrement affecté à cette tâche.

Afin de préserver les équipements et garantir la continuité de la production, les Forces de défense et de sécurité se sont résolues à évacuer les grévistes, en raison de ce qu'ils campaient sur leur position. L'action des Forces de défense et de sécurité n'a occasionné aucun dégât corporel contrairement aux allégations de l'Onep faisant état de 7 blessés.

Le personnel non gréviste composé majoritairement des expatriés assure normalement la continuité sur le site d'Onal.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION NATIONALE DES ASSURANCES
CABINET DU DIRECTEUR NATIONAL
N° 132 /MEPPD/SG/DNA/CAB

COMMUNIQUE

A L'ATTENTION DES ACTEURS DU SECTEUR DES ASSURANCES

Madame le Directeur National des Assurances invite tous les opérateurs du secteur, à prendre part aux premières assises de régulation qu'elle organise à l'hôtel Méridien RE-NDAMA, du Mercredi 1er au Vendredi 03 Mars 2017 à partir de 14h30, selon le chronogramme suivant :

- Mercredi 1er Mars 2017:
Rencontre bipartite DNA-Intermédiaires d'Assurances (Courtiers et Agents Généraux) ;
- Jeudi 02 Mars 2017:
Rencontre bipartite DNA-Compagnies d'Assurances (Vie et IARD) ;
- Vendredi 03 Mars 2017:
Rencontre tripartite DNA-Compagnies et Intermédiaires d'Assurances.

Compte tenu de l'importance des questions inscrites à l'ordre du jour joint en annexe, la présence de tous les Directeurs Généraux est vivement souhaitée.

Fait à Libreville, le 23 FEV. 2017

Le Directeur National des Assurances
Prisca R. NLEND KEMHO

P.J : Projet d'ordre du jour.

Direction Nationale des Assurances, Immeuble Ato-Salou
R.P. 161 Libreville - Tél 07 52 48 08